



## Appel d'un classement sans suite

Par **maestral**, le **21/01/2012 à 19:19**

Bonjour,

Un proche a subi des violences sexuelles il y a de cela 3 ans. Cette personne a porté plainte contre son agresseur et un jugement classé sans suite a été rendu en **octobre 2010**.

Je souhaiterai connaitre les possibilités d'appel de cette décision.

En vous remerciant d'avance pour votre réponse,

Maestral

Par **Marion2**, le **21/01/2012 à 19:25**

Bonsoir,

Il est beaucoup trop tard pour faire appel.

Cordialement.